

Marianne Dubois
Député de la 5ème circonscription du Loiret
Conseillère départementale – canton de Pithiviers

www.marianne-dubois.fr

Pithiviers, le 6 avril 2018

MD-SP 2018 04

Monsieur,

Votre courrier relatif au souhait du gouvernement d'instaurer de nouvelles mesures de sécurité routière et plus spécifiquement un abaissement généralisé de la vitesse à 80km/h sur le réseau secondaire m'est bien parvenu et je vous en remercie.

Dans un premier temps je tiens à rectifier la première phrase de ce courrier. En effet l'expression « Votre gouvernement » ne me semble pas appropriée. Vous n'êtes en effet pas sans ignorer que j'appartiens au groupe Les Républicains qui n'a pas accordé sa confiance au gouvernement.

S'agissant de la mesure annoncée de généraliser la vitesse à 80km/h sur le réseau secondaire, nous nous sommes résolument positionnés contre celle-ci et exprimés en ce sens en particulier dans le cadre des questions au gouvernement.

Vous trouverez également joint une proposition de loi de mon collègue Vincent Descoeurs, député du Cantal, que j'ai co-signée visant à permettre aux préfets et aux présidents de conseils départementaux de maintenir la vitesse maximale autorisée à 90 km sur les routes nationales et départementales à double sens sans séparateur central.

Soyez assurés que je reste mobilisée, avec mon groupe parlementaire, sur cette question.

Restant à votre disposition,

Veuillez recevoir, Monsieur, mes sincères salutations.



Marianne DUBOIS